



Chaire en fiscalité et en finances publiques

Bulletin de veille

21 février 2017

QUÉBEC/CANADA

CHAIRE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES (CFFP)

A. Genest-Grégoire et L. Godbout,
« [Portrait des impôts payés et des services
publics reçus par les ménages québécois](#) »,
10 février 2017, 62 p.

Pour plus de la moitié des 29 cas types
analysés, les ménages reçoivent
davantage en bénéfices publics qu'ils ne
paient en impôts, taxes et cotisations

Le présent cahier de recherche permet d'apprécier l'action publique d'une façon plus globale. Si la fiscalité a une incidence sur la situation des ménages, elle sert avant tout à financer des services qui ont eux aussi une importante incidence sur eux. Plusieurs études tendent d'ailleurs à montrer que l'effet des dépenses publiques sur les inégalités est plus important que celui des taxes et impôts. On passe alors d'une analyse des coûts de l'action publique et de leur distribution à une analyse des coûts et des bénéfices de cette même action. Pour ce faire, le présent cahier de recherche procède donc à un inventaire des principaux prélèvements et services publics et à leur imputation à un certain nombre de ménages les plus représentatifs possibles. Compte tenu de la quantité d'hypothèses qu'il aurait fallu poser pour imputer

la consommation de certains services publics dans certaines situations, certains programmes et certaines situations n'ont pas été pris en compte. Pensons à toutes les hypothèses qu'il aurait fallu poser pour inclure dans l'analyse, par exemple, les services de l'aide juridique. L'analyse doit donc être vue comme une illustration globale de la distribution des principales charges qu'impose l'État ainsi que des principaux bénéfices qu'il prodigue. Il ne s'agit pas d'un examen de l'effet de l'ensemble des programmes publics ou encore de l'ensemble de la fiscalité, puisque chacun d'entre eux fait l'objet de nombreuses recherches abordant différents aspects, grâce à différentes méthodes et en obtenant des résultats variés. À la suite de cette mise en contexte, la deuxième section décrit la méthodologie développée et les données ainsi que leurs sources. La troisième section présente les résultats sous forme de onze cas types se voulant représentatifs de la société québécoise.

CONFERENCE BOARD DU CANADA

A. Macdonald, « [L'évitement fiscal au
Canada : Examen de l'écart fiscal poten-
tiel](#) », 13 février 2017, 24 p.

Le Canada pourrait avoir un écart fiscal
de l'ordre de 8,9 à 47,8 G\$ en se fondant
sur l'information et les études de
d'autres pays visant à quantifier le
phénomène de l'évitement fiscal

La fuite dite des Panama Papers en 2016 n'est que l'un des derniers événements qui a resserré l'étau sur les particuliers et les sociétés qui ne payent pas leur juste part d'impôts. [...] Il y a à peine quelques mois, on ne disposait encore d'aucune estimation gouvernementale officielle de l'écart fiscal au Canada. En juin 2016, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a publié un document de réflexion sur l'évaluation de l'écart fiscal et fait paraître son analyse de l'écart fiscal lié à la taxe sur les produits et services et à la taxe de vente harmonisée (TPS/TVH). Selon l'ARC, l'inobservation a entraîné une perte moyenne en recettes potentielles provenant de la TPS/TVH de 5,6 % par an de 2000 à 2014. L'ARC a fait savoir qu'elle envisageait de publier encore plus de documents sur d'autres aspects de l'écart fiscal au cours des deux à trois prochaines années. Faute de disposer actuellement d'une estimation plus large, nous avons cherché, dans notre analyse, à évaluer l'ampleur potentielle de l'écart fiscal au Canada en nous fondant sur des informations venant d'agences du revenu d'autres pays et d'études visant à quantifier ce phénomène. Nous n'avons pas cherché à réunir les informations requises pour procéder à des estimations rigoureuses de l'écart fiscal, mais nous nous sommes fondés sur celles effectuées aux États-Unis et au Royaume-Uni, dont les agences du revenu respectives évaluent en détail l'écart fiscal. Nous avons aussi pris en considération d'autres études, qui procèdent, selon une approche descendante, à une évaluation de l'importance de l'économie parallèle d'un pays et quantifient ensuite approximativement l'écart fiscal à partir de cette évaluation et des impôts payés en tant que part du produit intérieur brut dans l'économie visible. Dans notre analyse, nous sommes partis de l'hypothèse qu'au Canada, l'écart est semblable à ce qu'il est d'après les évaluations qui en ont été faites dans d'autres pays développés. Bien qu'une telle approche ait évidemment ses limites pour évaluer l'écart fiscal, elle permet néanmoins de faire une mesure comparative des divers moyens d'éviter de payer l'impôt et elle donne une idée de la part de chacun d'eux dans l'écart global.

CONFERENCE BOARD DU CANADA

A. Dobrescu, « [Incidences de l'imposition des régimes d'assurance-maladie payés par l'employeur](#) », 13 février 2017, 48 p.

L'assujettissement à l'impôt des prestations de soins de santé et dentaires payés par l'employeur sans autres changements fiscaux risque de réduire l'accès à divers services de santé

De nombreux Canadiens bénéficient actuellement d'une assurance entendue en matière de soins de santé et de soins dentaires au titre des avantages non imposables fournis par leur employeur. Le gouvernement fédéral a récemment annoncé un examen de ses dépenses fiscales. Il envisage, entre autres mesures, de soumettre les avantages au titre des régimes d'assurance-maladie et de soins dentaires payés par l'employeur à l'impôt sur le revenu, étant donné que leur non-imposition lui fait perdre quelque 2,7 G\$ en recettes fiscales. D'après nos estimations, pour un employé à temps plein, le montant des cotisations à un régime d'assurance-maladie et de soins dentaires payé par l'employeur est de 1 462 \$ pour une couverture individuelle et de 3 521 \$ pour une couverture familiale. L'assujettissement de ces cotisations à l'impôt sur le revenu ferait augmenter le montant de l'impôt fédéral et provincial ainsi que celui des cotisations au Régime de pensions du Canada pour les personnes dont le revenu est inférieur au maximum des gains annuels ouvrant droit à pension.

FRASER INSTITUTE

L. Di Matteo, « [A Federal Fiscal History: Canada, 1867-2017](#) », Février 2017, 110 p.

L'histoire de la fédération canadienne devrait servir de mise en garde quant à l'évolution de la dette fédérale

A Federal Fiscal History: Canada, 1867-2017 tracks government spending and revenues from Confederation to the present and finds that, excluding wartime and recessions, the only time the federal government kicked off a deficit-spending spree and expanded the size and role of the federal government was in the mid-1960s and 1970s under prime ministers Lester Pearson and then Pierre Trudeau.

FRASER INSTITUTE

C. Lammam et Y. Jackson, « [Examining the Revenue Neutrality of British Columbia's Carbon Tax](#) », 16 février 2017, 37 p.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique doit prendre des mesures pour s'assurer que la taxe sur le carbone soit neutre sur le plan des revenus comme elle l'était lors de son implantation

British Columbia's carbon tax is often praised as a model for other jurisdictions to follow, in part due to its alleged revenue neutrality. However, in the eight years since it was introduced, the offsetting tax measures used in the government's revenue neutral calculation have changed, prompting questions about whether the carbon tax is still revenue neutral.

Revenue neutrality simply means that the amount of revenue the government generates through the carbon tax is used to implement new reductions in other taxes that are equal to the revenue generated by the carbon tax. Revenue neutrality is also important for economic efficiency since cuts to economically damaging taxes, such as personal and corporate income taxes, can help offset the economic costs of a carbon tax. [...]

The BC government should take the appropriate steps to ensure that the carbon tax is revenue neutral in a way that mitigates the economic damage of the carbon tax by reducing existing distortionary taxes to the greatest possible extent. Barring this, proponents who praise BC's alleged "revenue neutral" carbon tax reform as a model for others to follow should temper their enthusiasm and more accurately describe the actual model that currently exists, not the model that existed back in 2008.



ÉTATS-UNIS

CENTER ON BUDGET AND POLICY PRIORITIES (CBPP)

E. McNichol et E. Williams, « [Extracting Lessons for State Finances - What Other](#)

[States Should Learn from Energy-Producing States' Revenue Woes](#) », 14 février 2017, 11 p.

La stabilisation des revenus des gouvernements dépend de l'investissement fait afin d'être indépendant des recettes fiscales provenant des énergies non renouvelables

The long-run health of any state economy depends on its ability to maintain core investments in K-12 schools and higher education, roads and infrastructure, health, public safety, and other services that boost the well-being of residents. These investments require reliable revenues. States counting on volatile energy-sector revenues are particularly aware of how difficult this can be. They may sometimes benefit from an industry boom, but they also will feel the pain of the industry bust if they're not fully prepared. That means better fiscal policy decisions are needed to ensure other revenue sources and reserves are available to cover short-term needs and allow for long-term economy-boosting investments. All states can extract lessons from energy-producing states' revenue woes.

CENTER ON BUDGET AND POLICY PRIORITIES (CBPP)

E. Williams, « [State Earned Income Tax Credits and Minimum Wages Work Best Together](#) », 8 février 2017, 12 p.

On note un effet combiné polarisant lorsqu'on combine une augmentation du salaire minimum avec un crédit pour travailleur

As state legislative sessions begin, policymakers can help build an economy that works for everyone by adopting or strengthening two policy tools at their disposal: state earned income tax credits (EITCs) and state minimum wages. These are the twin pillars of making work pay for families that earn low wages. They boost income, widen the path to the middle class, and reduce the gap between high- and low-income households. They help women and communities of color — two groups that disproportionately work in low-wage

jobs — see the fruits of their labor and share more fully in economic growth. And they help build a stronger future economy by putting children on a better path in life. The increased income helps working parents better meet the needs of their children, and as a result those children do better in school and earn more in adulthood.

CENTER ON BUDGET AND POLICY PRIORITIES (CBPP)

M. Mazerov et M. Wallace, « [Revenue "Triggers" for State Tax Cuts Provide Illusion of Fiscal Responsibility](#) », 6 février 2017, 21 p.

Les États qui ont réduit le taux d'imposition des particuliers et des sociétés au cours des dernières années se retrouvent avec de grands problèmes financiers

Ten states have enacted laws in recent years that cut personal or corporate income taxes at a future date, contingent on state revenues first reaching a certain level or growth rate. Though these “triggered” tax cuts — like other tax cuts enacted with a significantly delayed effective date — are sometimes portrayed as fiscally responsible, they are nothing of the sort. Lawmakers enacting them typically have no idea if they will be affordable or desirable when they take effect, and they can cause deep and lasting damage to a state’s ability to invest in its people and communities.

HOOVER INSTITUTION

M. Bordo et H. James, « [Partial Fiscalization: Some Historical Lessons on Europe’s Unfinished Business](#) », 17 février 2017, 23 p.

Une politique fiscale commune en Europe gagnerait à être réalisée par une grande réforme plutôt que par une succession de mesures mineures

The recent Eurozone crisis of 2010-2013 has brought to the fore the argument that a successful monetary union needs to be combined with a fiscal union. The history of the U.S. monetary/fiscal

union is often given as a template for Europe. In this paper we describe how the push towards creation of the American fiscal union was long and arduous—it took from 1790 to the mid-1930s. In the European case, unlike the U.S. story, there is strong opposition to creating a fiscal union because members fear the loss of sovereignty that is entailed.

TAX FOUNDATION

K. Pomerleau, « [Understanding the House GOP's Border Adjustment](#) », 15 février 2017, 16 p.

Les républicains ont proposé de changer l'assiette fiscale pour imposer sur une base de « destination »

In June 2016, the House Republicans released a comprehensive tax reform plan. The plan proposes to significantly reform the way in which businesses are taxed in the United States by converting the current corporate income tax into a “destination-based cash-flow tax” (DBCFT). One of the most significant features of this plan is a border adjustment. The border adjustment would eliminate the ability for companies to deduct the cost of imports. At the same time, it would eliminate the tax on income attributable to exports. This would shift the current corporate income tax from an origin-based tax—one that applies to the production of goods and services in the United States—to a destination-based tax—one that applies to the consumption of goods and services in the United States. This goal of this paper is to explain the role of the border adjustment in the GOP plan and its likely effects. The paper reviews the basics of origin- and destination-based taxes, how they interact with trade, and why economists expect there to be no net impact on the economy or the trade balance from switching from an origin-based tax to a destination-based tax. The paper will also review some positive aspects of the border adjustment as well as some potential challenges with its enactment



INTERNATIONAL

INSTITUTE FOR FISCAL STUDIES (IFS)

G. Ifan, D. Phillips et E. Poole, « [Fair Funding for Taxing Times? Assessing the Fiscal Framework Agreement](#) », Février 2017, 26 p.

L'attribution de nouveaux pouvoirs fiscaux au gouvernement du Pays de Galles pourrait avoir des conséquences sur la renégociation de l'accord avec l'Écosse en 2021

After several months of negotiations, on 19 December 2016 the UK and Welsh governments announced that they had reached agreement on a new set of rules governing the funding and fiscal powers of the Welsh Government. This 'Fiscal Framework' will have far-reaching implications for the future funding of Wales and was prompted by the need to consider how previously-announced tax devolution would be implemented.

This report, the third and final joint report in a series by researchers at the Wales Governance Centre and the Institute for Fiscal Studies, aims to shed light on the agreement by explaining the deal and assessing its likely consequences for Wales' funding.

It describes and analyses the agreed block grant funding arrangements, and provides projections of the likely financial impact on the Welsh budget and relative spending per person in Wales. It also discusses the agreed changes to the Welsh Government's borrowing and budget management tools, and evaluates how policy spill-overs and disputes will be dealt with under the agreement, and the new institutional arrangements that will be established.

<http://cffp.recherche.usherbrooke.ca/>

**Pour vous abonner gratuitement
au Bulletin de veille et aux
publications de la Chaire :**
cffp.eg@USherbrooke.ca

Équipe de rédaction

Recherche et sélection des articles :
Fanny Panneton, Francis Brault, Francis Landry, Josué Bosiakali et Karman Kong

Coordination, édition et révision :
Tommy Gagné-Dubé